

République Tunisienne
Ministère des Affaires Culturelles
Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes

Consultation n° 02/2024

Mission de tenue, d'assistance comptable et d'élaboration des États financiers des exercices 2021,2022,2023

Le Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes (CMAM) se propose de lancer une consultation qui a pour objet « la tenue, l'assistance des travaux comptables et l'élaboration des états financiers relatifs aux exercices 2021, 2022 et 2023 » dont les caractéristiques sont stipulées dans le cahier des charges.

Les cabinets d'experts comptables (personnes physiques et morales) inscrits à l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et les comptables inscrits à la Compagnie des Comptables de Tunisie intéressés par cette consultation peuvent retirer le cahier des charges (sans frais) auprès du bureau d'ordre du CMAM, au8, rue 2 Mars1934, Sidi Bou Saïd- Tunis tous les jours de 8h00 à 14h00 sauf samedi et dimanche et ce à partir de la parution du présent avis, ou le télécharger du site web du CMAM : www.cmam.tn.

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux stipulations du cahier des charges et doivent parvenir à l'adresse suivante :

Madame la Directrice Générale
du Centre des Musiques Arabes et Méditerranéennes (CMAM)
8, Rue du 2 Mars 1934, 2026 Sidi Bou Saïd

sous plis recommandés ou par rapide poste ou remis directement contre reçu du bureau d'ordre du CMAM du Lundi au Vendredi de 8h00 à 14h00.

L'Enveloppe extérieure doit être fermée et scellée libellée au nom de du CMAM et ne doit porter aucune mention sauf l'indication suivante : **Madame la Directrice Générale « NE PAS OUVRIR : CONSULTATION N° 2/2024-«Assistance pour travaux comptables»**,

Le soumissionnaire restera lié par son offre pendant (90) quatre-vingt-dix jours à compter du jour suivant la date limite de remise des offres.

La date limite de remise des offres est fixée pour le **Jeudi 02Mai 2024 à 12 h** (le cachet du bureau d'ordre du CMAM fait foi) et ce quel que soit le type d'envoi. L'ouverture des plis sera effectuée au siège du CMAM **le Jeudi 02 Mai 2024 à 13 h**.

Toute offre parvenue après le dernier délai de réception des offres sera rejetée.

